

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL Du 18 JUIN 2018

L'an deux mil dix-huit, le Dix-Huit Juin à 20 h.30, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Haudrechy Franck, Maire

Etaient Présents : Mme STAB, Mr MOENS, Mr DUBOIS, Mme AMOUR, Mr LEFRANCOIS, Mr CHARPENTIER, Mr HADRYIS, Mme SROKA, Mme VANNIER, Mme DA COSTA DOMINGUES, Mme LESVEN

Absents excusés : Mr DAVOINE (pouvoir à Mme Vannier), Mme BUQUET

Absents :

Secrétaire : Mme STAB Anne

Lecture du précédent compte-rendu n'apportant aucune observation, il est passé à sa signature.

1 – MOTION CONTRE LA FERMETURE DE LA TRESORERIE DE LA SAUSSAYE

Monsieur Haudrechy donne lecture du courrier reçu de Monsieur Jean-Luc Brenner, Administrateur Général des finances publiques de l'Eure, informant la commune du projet de fermeture de la trésorerie de la Saussaye au 1^{er} janvier 2019.

Les divers services à la population et à la commune seront transférés soit à la Trésorerie du Roumois (Bourg Achard - distance 19 kms soit 25 minutes) soit à la Trésorerie de Val de Reuil (distance 25.8 Kms soit 28 minutes).

Les différents Maires de l'ancien canton d'Amfreville se sont mobilisés le samedi 9 juin dernier devant la trésorerie de la Saussaye afin de montrer leur mécontentement quant à la fermeture de la trésorerie.

Monsieur Haudrechy pense que cette fermeture entraînerait une nouvelle perte d'un service de proximité tant pour les habitants que pour la collectivité.

Monsieur Haudrechy propose au Conseil Municipal de voter une motion contre la fermeture de la trésorerie de la Saussaye.

Après discussion, le Conseil Municipal à l'unanimité décide de voter une motion contre la fermeture de la trésorerie de la Saussaye et pour son maintien.

Une délibération sera prise en ce sens.

6 – AVENIR DE LA COMMUNE AU SEIN DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES ROUMOIS SEINE

Monsieur Haudrechy rappelle que la situation à la Communauté de Communes Roumois Seine avait déjà été discutée lors du dernier conseil municipal.

Il rappelle les possibilités évoquées :

- Partir vers la CASE qui a les mêmes services que la CCRS - Impossible à ce jour car la commune n'a pas de continuité territoriale avec cette communauté de communes.

- Communauté de Communes du Neubourg – Les services et compétences de cette communauté de communes sont assez différentes – pas de services enfance-Jeunesse – pas d'aides à domicile et en termes financiers la commune perdrait des compensations environ 20 000 € auxquelles il faudrait ajouter des charges supplémentaires en termes de charges salariales pour garder le service périscolaire (matin- midi – soir et mercredi et vacances scolaires).

Depuis le dernier conseil municipal, Monsieur Haudrechy et différents maires du secteur se sont réunis sur le thème de la reconstruction d'un nouveau territoire inspiré du Pays du Roumois.

Considérant le courrier de Monsieur le Préfet de l'Eure du 07 Juin 2018 portant sur le retrait des communes de la communauté de communes Roumois Seine,

Considérant la possibilité de créer un territoire de 15 000 habitants, en vertu de la loi du 7 aout 2015 portant nouvelle organisation Territoriale de la République (NOTRe)

Considérant le bassin de vie de la commune de Saint Pierre du Bosguérard

Considérant l'appartenance historique (40 ans) de la commune de Saint Pierre du Bosguérard au Pays du Roumois

Considérant l'existence du Schéma de Cohérence territoriale du Pays du Roumois,

Après débat, les membres du Conseil Municipal décident à l'unanimité de créer un nouveau territoire fondé sur le socle du Pays du Roumois en partenariat avec les communes de ce territoire qui le souhaiteront.

7 – QUESTIONS DIVERSES

SIEGE

Le Procès-verbal de la réunion du 26 mai 2018 est tenu à disposition à la mairie

SITEUR

Monsieur Moens informe le conseil municipal que le SITEUR organise une étude diagnostic du système d'assainissement en procédant à des tests à la fumée et au colorant. Cette étude a été mise en place suite à un apport important et anormal d'eau à la station d'Épuration. Une information aux habitants a été distribuée. Pour la commune la réalisation de ces tests aura lieu le Mercredi 20 Juin. Ces tests ne sont pas nocifs pour la santé.

Fermeture de la Mairie durant les congés d'été

Monsieur Haudrechy informe le Conseil Municipal que la Mairie sera fermée les samedis matins du 14 Juillet au 25 Août 2018 inclus.

Manifestation à venir

L'association de la Carpe organise son repas champêtre le 23 Juin 2018.

Madame Sroka demande si des dégâts d'inondations ont été recensés dans notre secteur. Monsieur Haudrechy lui répond que non que le secteur a été préservé et que les inondations dans le département ont eu lieu dans des communes où il existe des cours d'eau.

Monsieur Haudrechy informe les membres du conseil qu'une réunion aura lieu prochainement pour la réfection de la D629 avec le département et les maires concernés. En effet, le Département souhaite que cette départementale soit reprise dans le domaine communal, mais des travaux doivent être entrepris afin de régler les problèmes de ruissellement.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 50

Le Maire,